

RAPPORT ANNUEL 2014



SE CONCERTER POUR MIEUX
VALORISER LES PRODUITS

F I L I È R E
BIOLOGIQUE
DU QUÉBEC 

REMERCIEMENTS

La Filière biologique du Québec tient à remercier ses partenaires pour leur engagement envers le développement du secteur biologique. Elle remercie tout particulièrement le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour son soutien financier.

Supervision, recherche et rédaction

Alain Rioux

Soutien à la rédaction

Sylvie Petitpas

Mise en pages

Isabelle Chevalier

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
2. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014	6
2.1 Dynamique de concertation	6
2.2 Dossier valorisation	6
2.3 Étude sur le marché des aliments biologiques au Québec	7
2.4 Promotion de la déclinaison Aliments du Québec - Bio	7
2.5 Relations avec les représentants du secteur de la production.....	8
2.6 Relations avec les représentants gouvernementaux	8
2.7 Gouvernance de la Filière.....	9
3. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014	10
3.1 Validation des résultats	10
3.2 États financiers – Sommaire des résultats.....	10
4. SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION 2015-2016	11
4.1 Contexte.....	11
4.2 Projet agent de concertation.....	11
4.3 Projet valorisation des aliments biologiques.....	12
4.4 Campagne de financement.....	12
4.5 Autres projets.....	13
ANNEXE 1 – LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014	15

1. MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 2014 aura permis principalement de rallier les partenaires du monde agricole et agroalimentaire autour de la mise en œuvre de la Stratégie collective de développement du secteur biologique québécois 2014-2018. Cette stratégie comprend deux axes étroitement liés et jugés prioritaires par tous les partenaires du secteur, soit la valorisation des produits biologiques au Québec et l'augmentation de l'offre québécoise pour ce type de produits.

Pour répondre aux préoccupations des partenaires au regard de la valorisation, la Filière a demandé le soutien d'une firme spécialisée en marketing. Un projet de campagne de valorisation des produits biologiques du Québec, s'étendant sur une période de trois ans, a ainsi été élaboré et déposé auprès du MAPAQ pour obtenir une aide financière publique. Le projet prévoyait également une participation financière du secteur privé.

À l'heure où la tendance de consommation des produits biologiques est de plus en plus forte, la valorisation des aliments bio québécois s'inscrit comme un enjeu incontournable pour que le Québec prenne véritablement la place qui lui revient sur les marchés. En ce sens, le projet déposé par la Filière offre la possibilité au gouvernement du Québec, aux fédérations spécialisées de l'UPA et aux entreprises du secteur de s'associer pour faire la promotion du bio au Québec. Il y va de l'intérêt de tous puisque, plus les produits seront valorisés, plus les consommateurs seront nombreux et plus les entreprises seront intéressées et stimulées à produire des aliments biologiques.

Le développement de l'offre québécoise est donc conditionné en partie par la valorisation des produits et la compréhension des liens qui existent entre les deux grands axes de la stratégie va permettre aux partenaires de travailler ensemble pour développer le secteur.

Ainsi, la mise en place de la Table de développement des produits biologiques de l'UPA, qui regroupe des représentants des fédérations spécialisées de l'UPA et plusieurs représentants d'associations et d'organismes en mesure de soutenir le développement de l'offre, a donné les premières assises d'une véritable concertation sur le développement de l'offre.

Dans cette foulée, le Comité de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) a démontré de l'intérêt pour déterminer des priorités de recherche permettant de soutenir le développement de l'offre.

De son côté, la Filière a dû revoir le financement de ses activités pour être en mesure d'assurer la mise en œuvre de la stratégie collective du secteur. Dans cette optique, les membres du conseil d'administration ont choisi de mettre en place une campagne de financement dont les fonds devraient permettre à la Filière de bénéficier de ressources sur une base permanente. Cette campagne devrait faciliter le réseautage des entreprises tout en augmentant l'autonomie financière de l'organisation.

La Filière a également fait de nombreuses démarches auprès du MAPAQ pour évaluer la possibilité de soutenir la dynamique de concertation du secteur sur plusieurs années. Les perspectives de développement de ce dossier s'annoncent intéressantes.

Comme président de la Filière, je crois fermement que tout est maintenant en place pour que nous puissions accentuer ensemble le développement du secteur et bien répondre aux besoins du marché et des entreprises. J'ai eu maintes fois l'occasion de livrer ce message à nos différents partenaires au cours de l'année 2014 et je ressens que nous partageons de plus en plus la même conviction. Nous pouvons donc envisager les années à venir avec confiance.

Enfin, je veux remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur participation active aux travaux de la Filière tout au cours de l'année. Votre engagement et votre soutien m'ont été très précieux dans l'exercice de mes fonctions.

A handwritten signature in blue ink, reading "Daniel Dubé". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Daniel Dubé
Président

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

Cette section du document présente les différentes activités faites sous la supervision du conseil d'administration de la Filière, ainsi que les résultats obtenus au cours de l'année 2014.

2.1 Dynamique de concertation

2.1.1 Activités

Au cours de l'année 2014, le conseil d'administration de la Filière biologique du Québec a tenu cinq rencontres régulières, en plus de son assemblée générale annuelle. La Filière a ainsi pu assurer le maintien de la majorité de ses activités, malgré des ressources financières plus limitées qu'en 2013. Les trois comités formés par la Filière et portant sur la valorisation, la gouvernance et la vérification ont également été actifs.

Au cours de l'année 2014, plusieurs rencontres ont également eu lieu entre des représentants de la Filière biologique et de l'UPA, ainsi qu'avec des représentants du MAPAQ, dans le but d'échanger sur les moyens de mettre en œuvre la Stratégie collective du secteur biologique québécois 2014-2018.

La Filière a assuré tous les travaux préparatoires à ces rencontres et le suivi des dossiers et projets des différents comités, avec le soutien de son agent de concertation.

2.1.2. Résultats

Toutes les rencontres tenues entre les représentants des différents maillons de la chaîne et les représentants du MAPAQ ont permis de préciser le rôle de chacune des organisations au regard de la mise en œuvre de la Stratégie collective de développement du secteur. De plus, les échanges entre les représentants des organisations ont renforcé les liens dans l'optique d'assurer une meilleure dynamique de concertation.

L'engagement des intervenants dans la dynamique de concertation représente une valeur de plus de 30 000 \$ pour l'année 2014.

2.2 Dossier valorisation

2.2.1 Activités

La Filière biologique a choisi de mettre en place un projet en vue d'augmenter la fréquence d'achat pour des aliments biologiques par les consommateurs québécois. Ce projet est basé sur les résultats de deux sondages menés auprès des consommateurs en 2011 et 2013. Ces sondages ont permis de recueillir de précieuses données, qui ont bien renseigné les intervenants du secteur biologique sur les habitudes de consommation, de même que sur les freins et les incitatifs à l'achat d'aliments biologiques.

Le comité valorisation et le conseil d'administration de la Filière ont donc orienté et supervisé, avec l'aide d'une firme spécialisée en marketing, des travaux qui ont donné lieu à l'établissement d'un cadre de travail et de balises pour l'élaboration d'une stratégie de communication/marketing.

2.2.2 Résultats obtenus

Les principales activités de la Filière dans le dossier valorisation ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- le regroupement de l'information sur les caractéristiques et les avantages des cinq grandes catégories de produits biologiques québécois;
- l'établissement des caractéristiques des principales clientèles cibles;
- une proposition de stratégie de communication/marketing pour les aliments biologiques;
- un projet collectif portant sur la valorisation des produits d'appellation biologique.

Sur la base de ces résultats, un appel d'offres a été fait auprès de trois firmes spécialisées en marketing pour répondre aux exigences du programme du MAPAQ en appui à la réalisation de stratégies collectives.

2.3 Étude sur le marché des aliments biologiques au Québec

2.3.1 Activités

La Filière biologique s'est associée financièrement au Canadian Organic Trade Association (COTA) pour assurer la réalisation d'une étude du marché biologique au Québec. Ce partenariat a permis d'obtenir des données spécifiques au marché québécois. Dans ce dossier, la Filière a soutenu la compilation de certaines données et leur interprétation. De plus, elle a défrayé les frais de traduction de l'étude et a assuré la révision de la traduction française.

2.3.2 Résultats obtenus

En 2014, plus d'une trentaine d'entreprises québécoises ont acheté l'étude intitulée *Le marché québécois des produits biologiques : croissance, tendances et possibilités*. Ces entreprises ont pu ainsi bénéficier de données leur facilitant l'accès au marché québécois et le financement de certains projets.

2.4 Promotion de la déclinaison Aliments du Québec - Bio

En février 2014, la Filière a signé une première entente de collaboration avec Aliments du Québec pour la promotion de la déclinaison bio du logo Aliments du Québec. Cette entente prévoyait un montant de 16 000 \$, réparti également entre les deux organisations, pour assurer des placements publicitaires pour promouvoir le nouveau logo.

Ces placements publicitaires avaient pour but de joindre les détaillants et les transformateurs alimentaires, afin de les inviter à faire bon usage du logo Aliments du Québec - Bio.

2.4.2 Résultats obtenus

Le montant de 16 000 \$ a permis de réaliser les activités suivantes :

- création des concepts publicitaires;
- placements publicitaires dans *l'Actualité alimentaire*;
- placements publicitaires dans la revue *L'Alimentation*;
- événement de promotion auprès des consommateurs dans le cadre de *l'Expo Manger Santé et Vivre Vert*.

Le montant investi par les deux organisations a donné lieu à six placements publicitaires dans les deux magazines ciblés.

2.5 Relations avec les représentants du secteur de la production

2.5.1 Activités

La Filière biologique a tenu plusieurs rencontres avec des représentants de l'UPA afin d'échanger sur le soutien qui pourrait être offert au secteur bio dans le cadre des orientations de la Stratégie collective 2014-2018.

Par ailleurs, la Filière a appuyé un projet présenté par l'UPA au MAPAQ dans le but d'obtenir les services d'un coordonnateur au développement de l'agriculture biologique. Le 26 novembre 2014, le président de la Filière a aussi participé à la première rencontre de la Table de développement de la production biologique.

2.5.2 Résultats obtenus

Les rencontres de la Filière avec ses partenaires du secteur de la production ont permis de dégager des mandats plus clairs concernant les rôles respectifs de l'UPA et de la Filière biologique au regard de la mise en œuvre de la stratégie collective du secteur biologique 2014-2018.

2.6 Relations avec les représentants gouvernementaux

2.6.1 Activités

La Filière biologique a tenu plusieurs rencontres avec des représentants du MAPAQ, dans le but de faire valoir l'importance et la pertinence que le gouvernement continue à financer les activités collectives de l'organisation.

Bien que la volonté de financer les activités de la Filière ait été exprimée lors de chacune de ces rencontres, la mise en place de nouveaux véhicules financiers du MAPAQ, comportant des exigences différentes, ont retardé significativement l'obtention d'une aide financière pour soutenir les travaux de la Filière.

2.6.2 Résultats obtenus

En novembre 2014, une rencontre entre le président de la Filière et le sous-ministre en titre du MAPAQ a marqué un point tournant dans les relations entre les deux organisations. Par la suite, une rencontre avec le personnel du cabinet du ministre Paradis a permis de confirmer l'intérêt du MAPAQ pour le maintien du financement des activités de la Filière biologique.

2.7 Gouvernance de la Filière

2.7.1 Activités

Le comité gouvernance de la Filière a recommandé un projet de campagne de financement pour soutenir les travaux et projets de l'organisation.

2.7.2 Résultats obtenus

La Filière a jeté les bases de sa campagne de financement à la fin de l'année 2014, en décidant de mettre en place un membership visant les maillons de la production, de la transformation et des secteurs de la distribution et du détail.

Le lancement de la campagne de financement a eu lieu en mars 2015.

3. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014

3.1 Validation des résultats

En mai 2015, les membres du comité « vérification » de la Filière ont procédé à la validation des états financiers de la Filière biologique, produits par la firme Raymond Chabot Grant Thornton du bureau de Magog.

Après avoir mis en relation les informations comptables internes de la Filière avec celles présentées dans la mission d'examen de la firme Raymond Chabot, le comité a recommandé au conseil d'administration de la Filière d'adopter les états financiers 2014 tels que présentés, ce qui a été fait au début du mois de juin 2015.

3.2 États financiers – Sommaire des résultats

Au 31 décembre 2014, les produits s'élèvent à 129 115 \$, comparativement à 303 697 \$ en 2013, ce qui représente une diminution de budget de 57 %. Les produits proviennent de subventions du gouvernement provincial, de ventes de documentation et des cotisations des membres de la Filière.

En ce qui concerne les charges, elles totalisent 126 259 \$, ce qui laisse un excédent des produits sur les charges de 2 856 \$. Les charges se répartissent majoritairement en honoraires professionnels, en publicité et commandites, en frais de déplacement et en frais de télécommunication.

En ce qui a trait à l'actif de la Filière, il s'élevait à 35 212 \$ au 31 décembre 2014 et était en majorité composé d'une subvention gouvernementale à recevoir de 28 000 \$.

Les états financiers 2014, ainsi que les dépenses ventilées par projet pour l'année 2014, seront présentés aux participants à l'assemblée générale annuelle de la Filière.

4. SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION 2015-2016

4.1 Contexte

En 2014, la Filière biologique du Québec a reçu de ses partenaires le mandat d'assurer à la fois le suivi à la concertation du secteur biologique et la supervision de la mise en œuvre des cibles stratégiques de l'axe sur la valorisation des produits d'appellation biologique.

Afin d'être en mesure de bien remplir ces deux mandats, la Filière a fait des démarches pour obtenir le financement nécessaire à l'obtention des services d'un agent de concertation et de ressources en mesure de soutenir la réalisation du projet valorisation.

4.2 Projet agent de concertation

4.2.1 Titre du projet

Agent de concertation 2015-2016

4.2.2 Objectif principal du projet

Le principal objectif du projet est d'assurer la concertation au sein de l'industrie biologique québécoise et de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie collective de développement du secteur biologique québécois au cours de l'année 2014-2015.

Plus spécifiquement, le mandat de l'agent de développement comprend la coordination d'activités visant l'atteinte des objectifs suivants :

- soutenir les travaux de la Filière et de ses différents comités;
- assurer la mise en œuvre du plan d'action 2015-2016;
- développer des liens de concertation entre les comités sur la valorisation et ceux sur le développement de l'offre;
- coordonner la campagne de financement de l'organisation;
- établir les services aux membres et les dispenser;
- revoir la gouvernance de la Filière biologique en fonction de ses nouveaux mandats;
- rédiger les rapports et les bilans d'activités;
- assurer la réalisation des obligations de la corporation.

4.2.3 Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel pour le projet d'agent de concertation est de 73 857 \$ et ce montant est réparti entre le MAPAQ (50 000 \$) et la Filière (11 500 \$), avec l'ajout d'une participation en nature d'une valeur d'au moins 11 500 \$ de la part du milieu.

4.3 Projet valorisation des aliments biologiques

4.3.1 Titre du projet

Campagne de valorisation des aliments biologiques au Québec

4.3.2 Objectif du projet

L'objectif de ce projet est d'augmenter la régularité des achats d'aliments biologiques par les consommateurs québécois, en mettant en œuvre une stratégie de communication/marketing de type associatif.

Cet objectif a été défini à la suite d'une consultation menée auprès de l'industrie pour jeter les bases de la Stratégie collective de développement du secteur biologique 2014-2018. Lors de cet exercice de consultation, les participants avaient mis en priorité l'enjeu de la valorisation des produits biologiques au Québec, en lui accordant 80 % de leurs votes.

Les participants ont ainsi considéré très majoritairement que la valorisation des produits d'appellation biologique était à la fois un levier essentiel au développement de la demande et le meilleur moyen de conditionner une augmentation de l'offre.

4.3.3 Durée du projet

Le projet de campagne de valorisation devrait s'étendre sur une période de 3 ans. En effet, sur le plan marketing, une durée prolongée est nécessaire pour qu'une telle campagne puisse produire des résultats significatifs pour l'ensemble du secteur biologique québécois.

4.3.4 Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel pour ce projet est de 1,5 million de dollars, réparti sur trois ans.

La provenance des fonds alloués à ce projet se répartit de la façon suivante :

- un tiers en provenance du gouvernement du Québec (volet générique);
- un tiers en provenance des fédérations et associations de producteurs (volet générique);
- un tiers en provenance des entreprises de transformation et du secteur de la distribution et du détail (volet entreprises).

La mise en place de ce projet de valorisation des aliments biologiques est incontournable pour favoriser le mouvement de croissance de l'offre de produits biologiques du Québec.

4.4 Campagne de financement

4.4.1 Titre du projet

Campagne de financement 2015

4.4.2 Objectifs de la campagne de financement

L'objectif général de la campagne est de recueillir des fonds auprès des entreprises et des consommateurs pour assurer des ressources permanentes en mesure de sécuriser les acquis du secteur biologique québécois, principalement par la mise en place d'un membership.

Les objectifs spécifiques de la campagne pour la Filière biologique sont :

- de pallier les inconvénients découlant des ruptures de financement public lors d'un changement de gouvernement et de modifications aux programmes financiers;
- de diminuer la dépendance de la Filière aux fonds gouvernementaux;
- d'assurer à la Filière une autonomie financière suffisante pour qu'elle puisse établir ses propres priorités d'action;
- d'avoir la part de financement nécessaire à la mise en place de certains projets jugés essentiels par le milieu (sondages, études de marchés, etc.);
- d'accroître la crédibilité de l'organisation auprès des instances gouvernementales et de ses partenaires avec un membership représentatif de chacun des maillons de la Filière.

Cette campagne s'adresse aux chefs d'entreprises du secteur agricole et agroalimentaire qui sont désireux d'augmenter le commerce des produits biologiques du Québec, ainsi qu'aux consommateurs soucieux d'avoir un meilleur accès à ce type de produits sur les tablettes des magasins québécois.

4.4.3 Budget prévisionnel

La Filière biologique a réservé un montant de 10 000 \$ pour la préparation et la diffusion des principaux messages de la campagne auprès des partenaires-entreprises et des consommateurs.

4.5 Autres projets

La Filière biologique compte réaliser un nouveau sondage consommateurs qui viendrait s'inscrire dans la continuité de ceux de 2011 et 2013, afin de pouvoir vérifier s'il y a des changements significatifs dans les tendances de consommation des produits biologiques.

La Filière a également le projet de réaliser une nouvelle étude de marché pour pouvoir établir une comparaison des données actuelles avec celles de l'étude de 2013.

La mise en place de ces deux projets est conditionnelle à l'obtention d'une aide financière publique, qui pourrait être complétée par des fonds recueillis dans le cadre de la campagne de financement de la Filière. Ces deux projets sont très importants pour être en mesure de bien suivre l'évolution du secteur et de soutenir adéquatement les prises de décision des entreprises et de la Filière.

Par ailleurs, la Filière souhaite évaluer, avec ses partenaires, la possibilité de convier les entreprises québécoises et canadiennes à un salon commercial de produits biologiques. Les membres du conseil d'administration estiment qu'un tel salon permettrait de renforcer les réseaux d'affaires des entreprises et d'augmenter la visibilité de ce type de produits.

ANNEXE 1 – LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014

Administrateurs

Daniel Dubé

Président
Responsable du secteur du détail

Serge Dubois

Vice-président
Responsable du secteur de la transformation

Gérard Bouchard

Administrateur
Responsable du secteur de la production

Sylvie Denis

Administratrice
Responsable, lien avec le gouvernement
du Québec (MAPAQ)

Daniel Dubuc

Administrateur
Responsable du secteur de la distribution

France Gravel

Administratrice
Responsable du secteur de la certification

Isabelle Joncas

Administratrice
Responsable du secteur de la consommation

Maryse Leblanc

Administratrice
Responsable du secteur de l'innovation
technologique

Serge Leboeuf

Administrateur
Responsable du secteur de la production

Martin Le Moine

Administrateur
Responsable du secteur de la transformation

Serge Préfontaine

Administrateur
Responsable du secteur du transfert
d'expertise

Pour joindre la Filière :



C.P. 67 SP Lévis
Lévis (Québec) G6V 6N6
Info@filierebio.qc.ca